

RÈGLEMENT FORUM INNOVADAY

La participation au Forum d'investissement INNOVADAY 2023 vaut acceptation du présent règlement.

Article 1 – Objet

UNITEC et ADI Nouvelle-Aquitaine organisent un évènement intitulé INNOVADAY 2023. Ce Forum est un levier de croissance et de développement de l'innovation en Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'un facilitateur de rencontres entre entrepreneurs, investisseurs, financeurs et partenaires de l'innovation.

Cette nouvelle édition 2023 propose de nouveau la conjugaison du Forum Innovaday avec la 3^e édition du forum Innov'Invest, porté par Inno'Vin en partenariat avec Vinitech.

Le Forum aura lieu **le 7 décembre 2023** dans les locaux de la Région Nouvelle-Aquitaine situés 14 Rue François de Sourdis, 33000 Bordeaux. Le site internet de l'évènement est : www.innovaday.com

Le Forum se déroule sur une journée entière et propose :

- Un Forum d'Investissement : rencontres entre des entreprises innovantes préalablement sélectionnées et des Investisseurs en capital lors de rendez-vous BtoB
- Un déjeuner de networking entre les entreprises sélectionnées et les investisseurs
- Une conférence
- Une série d'ateliers en lien avec l'innovation

Concernant le Forum d'Investissement : la trentaine d'entreprises innovantes sera sélectionnée, préalablement au Forum d'Investissement, par un Jury d'experts pour une mise en relation qualitative avec un panel d'Investisseurs, ciblés préalablement, et présents le jour du Forum d'investissement.

Concernant la conférence et les ateliers : ils sont ouverts au public sur inscription sur le site internet de l'évènement.

Calendrier du Forum d'Investissement :

- **1^{er} juin** : Lancement de l'Appel à Candidatures
- **8 septembre 2023** : Date limite de réception des candidatures et sélection des Candidats pour les Comités de Sélection
- **25 au 04 octobre 2023** : Comités de sélection
- **6 octobre 2023** : Jury Final pour valider la trentaine de Lauréats
- **20 octobre 2023** : Mise en ligne des projets sur le site www.innovaday.com
- **30 octobre 2023** : Ouverture des prises de RDV Investisseurs-Lauréats, à la main des Investisseurs
- **Novembre** : Parcours de formation des Lauréats
- **29 novembre 2023** : Fermeture des RDV
- **7 décembre 2023** : Forum

Article 2 – Participants

Le Forum INNOVADAY s'adresse à toutes les entreprises innovantes de Nouvelle-Aquitaine ou souhaitant s'implanter en Nouvelle-Aquitaine, à fort potentiel de croissance, tous secteurs, déjà créées et en recherche de fonds propres pour accompagner leur croissance (300K / 5M€).

Article 3 – Conditions de participation

A. Frais de participation

Candidature au Forum : **gratuit**

Une participation de **200 euros TTC (pack Innovaday)** sera demandée **aux Lauréats**, comprenant :

1/ En amont du Forum

- Parcours de formation « Levée de fonds privés et pitch investisseur » organisé et coaché par ADI N-A
- Utilisation de la plateforme de rendez-vous préprogrammés permettant de présenter la société et rencontrer ainsi des contacts qualifiés avec un planning prédéfini

2/ Le jour du Forum :

- Accès au Forum (2 personnes par Lauréat)
- Mise à disposition d'un Espace Réservé pour recevoir des rendez-vous en one-to-one avec les Investisseurs
- Accès gratuit à toutes les animations (rendez-vous innovation, conférences, débats et ateliers),
- Accès au déjeuner de networking

B. Engagement des Lauréats/acceptation du règlement

Tout Lauréat s'engage à être présent sur son Espace Réservé durant toute la durée du Forum d'Investissement.

L'inscription au Forum est ferme et définitive. Les organisateurs se réservent le droit de facturer, même en cas de désistement, le Lauréat pour le Forum d'Investissement Innovaday. Tout désistement ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Les Candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entrainera l'annulation de leur candidature. Tout dossier incomplet ou portant sur des informations fausses sera considéré comme nul.

Du seul fait de l'acceptation à la participation, les entrepreneurs autorisent les organisateurs à utiliser leur nom, prénom, image ainsi que l'indication de la ville et département de résident et d'implantation, dans le cadre de tout message de communication ou publicitaire, sur tout support ainsi que sur le site internet de la manifestation, pendant une durée de 2 ans, sans que l'utilisation ne puisse ouvrir d'autres droits que la participation.

La participation au Forum d'Investissement INNOVADAY vaut acceptation du présent règlement.

Article 4 – Modalités et critères de sélection du Forum d'Investissement

A. Dossier de candidature

L'entreprise s'engage à remplir dans les délais impartis et selon le calendrier fourni en Article 1 l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de sa candidature. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

La candidature doit être déposée selon la procédure expliquée dans le Dossier de Candidature sur le site d'Innovaday : www.innovaday.com.

B. Présélection des dossiers

A la date de clôture des candidatures, les dossiers feront l'objet d'une première étude par UNITEC et ADI Nouvelle-Aquitaine pour le Forum Innovaday, et par Inno'vin et Vinitech pour le Forum Innov'Invest. Cette première étude permettra d'aboutir à une sélection de Candidats.

C. Comité de Sélection devant un Jury d'experts

Un complément d'information pourra être demandé aux Candidats avant qu'il ne se présente aux Comités de Sélection. Un Jury d'experts du financement d'entreprise, de chefs d'entreprises et d'investisseurs sélectionnera alors les Lauréats à l'issue de ces Comités de Sélection.

D. Parcours de formation

Les Lauréats retenus par le Jury bénéficieront d'un parcours de formation « Levée de fonds privés et pitch investisseurs », dont le coût est compris dans le pack Innovaday. Le parcours de formation est une préparation intensive sous forme de coaching collectif coordonnée par l'équipe Levée de Fonds de ADI N-A. L'objectif est de sensibiliser le Lauréat à la démarche de levée de fonds privés, de le préparer au pitch et à sa rencontre avec les investisseurs le jour du Forum. Le détail du programme et les dates exactes seront communiqués ultérieurement.

La participation au concours implique la présence obligatoire des Lauréats à ce parcours de formation.

E. Pitch

Les Lauréats auront l'opportunité de présenter leur projet au cours du Forum d'Investissement, devant des Investisseurs qui auront préalablement demandé à les rencontrer via la plateforme de réservation de rendez-vous. L'échange est privé entre le Lauréat et l'Investisseur sur son Espace Réservé. Il durera 30 minutes.

F. Critères d'éligibilité

Sont éligibles toutes les entreprises innovantes à fort potentiel de croissance (tous secteurs), déjà créées et en recherche de fonds propres pour accompagner leur croissance.

G. Processus de sélection

Le Forum Innovaday se déroule en 4 étapes :

1^{ère} étape :

Dépôt des candidatures via le site www.innovaday.com et selon la procédure recommandée entre le 1^{er} juin et le 08 septembre 2023.

2^{ème} étape :

Validation de l'éligibilité des candidatures par une équipe dédiée, composée d'experts d'UNITEC et d'ADI N-A pour Innovaday, et par des experts d'Inno'vin et de Vinitech pour Innov'Invest.

3^{ème} étape :

Les Comités de Sélection se dérouleront du 25 septembre au 04 octobre 2023. Le Jury de sélection se compose d'une dizaine de personnes et regroupe :

- des membres d'ADI Nouvelle-Aquitaine pour Innovaday
- des membres et équipes d'Inno'vin et de Vinitech pour Innov'invest
- des représentants et experts des organismes partenaires de Innovaday / Innov'invest - institutionnels (Bpifrance, Incubateurs, Technopoles, Région Nouvelle-Aquitaine)
- d'Investisseurs en capital et/ou de bas de bilan
- des chefs d'entreprises

Au cours de ces Comités, chaque Candidat aura 40 min pour présenter oralement son projet (20 min de présentation orale + 20 min de questions).

La date et l'horaire du passage en Comité de Sélection seront communiqués au Candidat au mois de septembre 2023.

4ème étape :

Le Jury Final composé des membres de l'équipe Levée de fonds d'ADI N-A aura lieu le 06 octobre 2023.

Les Lauréats recevront la confirmation de leur participation au Forum la semaine suivante.

H. Confidentialité et Propriété

Les organisateurs, leurs partenaires, membres des Comités de Sélection s'engagent à garder confidentielles toutes les informations qui leur seront communiquées lors du processus de sélection.

Chaque Candidat déclare détenir légitimement les droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs aux projets présentés dans le cadre du Forum Innovaday, garantissant ainsi UNITEC, ADI Nouvelle-Aquitaine, Inno'Vin et Vinitech de tout recours.

I. Responsabilité des organisateurs / RGPD

Les organisateurs se réservent le droit exclusif et unilatéral de modifier, si nécessaire, les dates annoncées. Ils ne pourront être tenus responsables d'une éventuelle interruption momentanée ou définitive de l'opération, pour quelque cause que ce soit. Toutes les informations transmises par les candidats au Jury seront traitées de manière strictement confidentielle. Tous les membres du Jury sont tenus au respect de cette clause de confidentialité.

Dans le cadre du RGPD, les données personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, adresse mail, adresse postale, téléphone mobile, téléphone fixe), lors de l'inscription des entreprises et des investisseurs, seront conservées uniquement pendant la durée du concours. Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et de profilage des données les concernant. Pour les exercer, vous pouvez vous adresser à UNITEC dpo@unitec.fr ou ADI ADI N-A, Service juridique par courriel : dpo@adi-na.fr ou Inno'Vin : contact@innovin.fr

Si les participants estiment, après nous avoir contactés, que leurs droits sur leurs données personnelles ne sont pas respectés, ils pourront adresser une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

LEXIQUE

ADI N-A : « Informer, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables » : en tant qu'Agence régionale de Développement et d'Innovation, ADI N-A porte une mission d'intérêt général et fait de l'innovation le cœur de son activité d'accompagnement en déployant son action auprès des entreprises, des filières et des territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Le service « Levée de fonds » d'ADI N-A propose plus particulièrement d'accompagner les start-ups dans leur levée de fonds privés auprès des acteurs français du Private Equity. Depuis sa création en 2010, plus de 100 levées de fonds privés ont été finalisées pour un montant de plus de 100 M€. Cet accompagnement s'appuie sur la plateforme www.fundmeup.fr, qui met en relation les entrepreneurs de Nouvelle-Aquitaine en phase de levée de fonds et les investisseurs en capital de tous horizons. Elle co-organise également tous les deux ans avec UNITEC le Forum d'Investissement INNOVADAY.

APPEL A CANDIDATURE : Processus de sélection du 01/06 au 08/09 lancé dans le cadre du Forum d'Investissement Innovaday dont le but est de sélectionner des Candidats qui seront présentés aux Comités de Sélection qui eux-mêmes détermineront les Lauréats présents au Forum. Le dossier complet de la candidature est précisé dans le Dossier de Candidature.

CANDIDAT : Entreprise sélectionnée à l'issue de l'Appel à Candidature pour se présenter aux Comités de Sélection

COMITE DE SELECTION : Comité composé d'un Jury devant lequel se présente l'entreprise. La durée de l'audition dure 40 minutes : présentation orale avec support de 20 min et questions/réponses pendant 20 min

ESPACE RESERVE : Espace personnel mis à disposition du Lauréat le jour du Forum. Il se constitue d'une surface d'environ 3 à 4 m² avec table et chaises, pouvant accueillir un peu de matériel et un kakémono. C'est un espace indépendant des autres Lauréats assurant ainsi la confidentialité des échanges.

LAUREAT : Entreprises sélectionnées à l'issue des Comités de Sélection par le Jury

FORUM : Evènement se déroulant sur une journée composée de rendez-vous BtoB entre entrepreneurs/investisseurs, d'ateliers autour de l'innovation et d'une conférence

FORUM D'INVESTISSEMENT : Journée de rendez-vous BtoB durant 30 minutes entre Lauréats et Investisseurs

INVESTISSEURS : Professionnel du Capital-Investissement dont le métier est de prendre des participations en capital dans des sociétés innovantes. Cela peut être des Business Angels, des Réseaux de Business Angels, des Fonds d'Entrepreneurs, des Fonds Corporate, des Fonds Institutionnels ou des Fonds VCs.

JURY : Groupe 10 personnes maximum, professionnel de l'investissement et indépendant, dont la mission est de sélectionner lors des Comités de Sélection, parmi les Candidats, les trente Lauréats qui participeront au Forum. Chaque Jury sera composé :

- Des membres d'ADI Nouvelle-Aquitaine pour Innovaday
- Des membres et équipes d'Inno'vin et de Vinitech pour Innov'invest
- Des représentants et experts des organismes partenaires de Innovaday / Innov'invest - institutionnels (Bpifrance, Incubateurs, Technopoles, Région Nouvelle-Aquitaine)
- D'investisseurs en capital et/ou de bas de bilan
- De chefs d'entreprises

JURY FINAL : Groupe restreint composé du service Levée de fonds de ADI Nouvelle-Aquitaine qui actera la liste définitive des Lauréats suite aux Comités de Sélection.

UNITEC : Unitec est l'une des principales structures d'accompagnement des start-up de la région bordelaise. Elle a contribué à la création de 632 start-up sur le territoire. Forte d'une équipe de 11 start-up managers, Unitec conseille sur trois filières, numérique, sciences de la vie, sciences de l'ingénieur, en accompagnant de l'idée à la création de l'entreprise (incubation), dans sa structuration et son développement (création/amorçage), dans sa croissance stratégique (développement) et dans son passage à l'échelle via l'accélérateur UP GRADE Nouvelle-Aquitaine. En 2022, Unitec a accompagné 162 start-up et affiche un taux de pérennité des entreprises suivies de 86% à 5 ans. www.unitec.fr